

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 janvier 2022

**Proposition de suppression du versement mobilité :
Souhaite-t-on mettre les transports publics à l'arrêt ?**

Interrogé sur la hausse des prix de l'énergie le 25 janvier 2022, le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux a annoncé vouloir « *remplacer le versement transport, qui s'appelle versement mobilité depuis 2020, payé par les entreprises aux intercommunalités pour financer les transports en commun, par une indemnité essence ou véhicule* ».

Les élus de France urbaine, d'Intercommunalités de France et du Groupement des autorités responsables de transport (GART) s'étonnent de cette proposition. Celle-ci entre en contradiction avec deux objectifs partagés par les collectivités et les entreprises implantées dans nos territoires : lutter contre le réchauffement climatique et être au plus près des besoins exprimés par les employeurs sur le terrain.

Les élus estiment que remplacer les transports publics par un chèque permettant de faire le plein d'essence est une proposition qui mettrait les transports publics à l'arrêt, entraînerait la congestion totale de nos villes et contredirait totalement les objectifs écologiques notamment incarnés par le plan de relance initié par l'État et qui sont au cœur des préoccupations des Français à trois mois de l'élection présidentielle de 2022.

De plus, cette proposition est faite au moment où les organisations territoriales du Medef se tournent vers France urbaine, Intercommunalités de France et le GART pour développer ensemble des politiques locales de transports auxquelles elles sont étroitement associées.

Rappelons que cet impôt, acquitté par tous les employeurs d'au moins 11 salariés, qu'ils soient publics ou privés, contribue à plus de 45 % au financement des réseaux de transports urbains en complément des concours publics et des recettes des usagers.

Collectivités et autorités organisatrices de la mobilité utilisent leurs capacités de financement pour des mobilités collectives peu polluantes, d'intérêt général et qui bénéficient directement aux salariés. Sans nier la nécessité d'accompagner les citoyens face à la hausse des prix du carburant, France urbaine, Intercommunalités de France et le GART veulent rappeler avec force la nécessité, bien au contraire, de développer les transports collectifs dans l'intérêt majeur des entreprises et de la lutte contre le changement climatique.

Dans un esprit apaisé et constructif, France urbaine, Intercommunalités de France et le Groupement des autorités responsables de transport adresseront dans les prochains jours un courrier au président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, pour lui rappeler ces évidences et afin d'organiser un temps d'échange pour des propositions efficaces et pertinentes, qui répondront réellement aux intérêts des entreprises et des citoyens.

Contact presse :

Benoit CORMIER

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Yoann JACQUET

y.jacquet@adcf.asso.fr

06 71 50 65 88

Mouloud HOUACINE

mouloud.houacine@gart.org

01 40 41 18 19